



MON BLANC
— Limited Liability Corporation —

FICHE PRODUIT

Date : 21 janvier 2009

TITRE :

**ANTIGEL HOMOLOGUE CONSTRUCTEURS VL
ET PL (VOIR LISTE COMPLETE EN ANNEXE)**

Réf .Nr : PFPR18000

VER : 2

MARQUE :

MB[®] PROTEC -5 °C

FONCTION :

- Produit 100% organique
- Protection longue durée du circuit de refroidissement contre la corrosion
- Protège de la surchauffe
- Protection antigél -5°C

REFERENCES / HOMOLOGATIONS :

Antigel homologué constructeurs VL et PL (voir liste complète en annexe)

CONDITIONNEMENT :

220L, 1000L

CONSEILS D'UTILISATION :

- Il est conseillé de vidanger totalement le circuit de refroidissement avant d'introduire le liquide neuf.
- Exempt de nitrites, d'amines, de phosphates, de borax, de silicates.
- Contient un amérissant selon le décret n° 95326 du 20 mars 1995.

Remarque : nous recommandons d'effectuer un rinçage du circuit de refroidissement si celui-ci ne contenait précédemment un produit minéral et de surveiller le bon serrage des durits. En effet, les dépôts provoqués par le précédent fluide minéral sont remis en suspension grâce à propriétés exceptionnelles des composants du produit **MB[®]PROTEC -5 °C**. Ces dépôts abrasifs peuvent détériorer le circuit de refroidissement.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Nocif en cas d'ingestion.
- Conserver hors de la portée des enfants.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Précautions de stockage

Stocker en emballages d'origine, bien fermés, en locaux tempérés.

NOTA : le contenu de cette documentation résulte de notre connaissance et de notre expérience du produit. Il est donné à titre indicatif mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application à chaque cas particulier. Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.